Les Archers du Stade Aurillacois

Président : Jacques Mauré
La Course du Mouton 15220 ROANNES ST MARY
06 83 41 06 17 archerstadeaurillacois@gmail.com
http://club.sportsregions.fr/stadeaurillacois

AUX ARCHERS DU STADE AURILLACOIS

Aurillac, le 10 février 2024

Bonjour,

« L'Abat de l'Oiseau » aura lieu le **Samedi 16 MARS 2024 à 16h00** au Gymnase à Marie Marvingt Aurillac. Ce tir traditionnel consiste à viser un "oiseau" factice.
Le premier archer qui l'atteint est nommé **"Reyne ou Roy de la Compagnie"** pour l'année.
Les jeunes, de leur côté, concourent pour le titre de « **Roitelette ou Roitelet"**

Les archers tirent à tour de rôle une seule flèche jusqu'à l'abat de l'oiseau. L'ordre de tir est déterminé par tirage au sort.
Le tir se déroulera à 30 mètres pour les adultes et à 15 mètres pour les jeunes.

Un trophée sera remis à la Reyne ou Roy, un autre à la Roitelette ou Roitelet.

La manifestation se terminera par un repas pris sur place en commun.
Une participation financière de **16 € pour les adultes** et de **12 € pour les jeunes de – 18 ans** est demandée au moment de l'inscription.

En vue de faciliter l'organisation de cette manifestation, vous voudrez bien remettre le coupon ci-dessous à Roger Moissinac, après l'avoir complété, au plus tard le samedi 05 mars 2024 accompagné du règlement de votre participation financière.

Le thème cette année sera les jeux olympiques ; la tenue : pantalon bleu, teeshirt blanc du club, couvre-chef rouge (casquette, béret, chapeau, bonnet).

Nous comptons sur votre présence.

Le président,

Jacques Mauré

COUPON REPONSE ET PARTICIPATION FINANCIERE

A remettre à au plus tard le SAMEDI 5 mars 2024.

NOM ET PRENOM :

Participera au Tir oui ☐ non ☐

Participera au repas oui ☐ non ☐

Nombre de personnes pour le repas : Adultes : …..x 16€ Enfants : ….x 12€

Montant total participation : ……€